

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 41
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le samedi 29 août à 17h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 24 août 2020, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Marcel BOS, Didier COMELLA, Clotilde CORRENOZ, Stéphane GIRARD, Patrick HUSTACHE, Maurice NICOLUSSI-CASTELLAN, Stéphane VIEUX

ABSENTS :

POUVOIRS :

Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Projet culturel à Oulles

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet d'une création de résidence d'artiste dans la maison Cuynat. Monsieur le Maire expose les premières réflexions ainsi que l'intérêt que cela pourrait avoir pour Oulles. La délibération a pour but d'acter l'intérêt du Conseil municipal pour ce projet, et de commencer à étudier toutes les possibilités ; étant entendu qu'à ce stade, aucun fonds n'est engagé.

Monsieur le Maire souligne aussi l'intérêt que ce projet pourrait avoir tant au niveau culturel que patrimonial, et indique qu'il considère cela comme un projet phare.

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à 4 votes contre,
Marcel BOS, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI-CASTELLAN, Stéphane VIEUX
et 3 votes pour,
Didier COMELLA, Stéphane GIRARD, Patrick HUSTACHE,
décide de ne pas poursuivre ce projet.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme



Le Maire,

